

Rectificatif au Décret n°311/PR/MFT-DB du 27 Juillet 1962
approuvant le budget du Département du Centre Exercice 1962 -

AU LIEU DE :

ARTICLE 1er.- Sous réserve :

- que l'effectif du personnel du Conseil Général du Centre soit ramené à cinq unités.
 - que le crédit prévu pour le paiement de l'indemnité de sujétion au Chef de la Section Financière de la Préfecture du Centre soit annulé au Budget additionnel :
- est approuvée la délibération n°5/62 du 18 Avril 1962 arrêtant le budget primitif du Centre Exercice 1962 aux sommes ci-après :

- a) en recettes ordinaires : CENT DIX MILLIONS NEUF CENT TRENTE MILLE (110.930.000) francs.
- b) en dépenses ordinaires : CENT DIX MILLIONS NEUF CENT TRENTE MILLE (110.930.000) francs -
- c) en recettes extraordinaires : CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE (5.396.000) francs.
- d) en dépenses extraordinaires : CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE (5.396.000) francs.

L I R E :

ARTICLE 1er.- Sous réserve que le crédit prévu pour le paiement de l'indemnité de sujétion au Chef de la Section Financière de la Préfecture du Centre soit annulé au Budget additionnel est approuvée la délibération n°5/62 du 18 Avril 1962 arrêtant le budget primitif du Centre Exercice 1962 aux sommes ci-après :

- a) en recettes ordinaires : CENT DIX MILLIONS NEUF CENT TRENTE MILLE (110.930.000) francs.
- b) en dépenses ordinaires : CENT DIX MILLIONS NEUF CENT TRENTE MILLE (110.930.000) francs.
- c) en recettes extraordinaires : CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE (5.396.000) francs.
- d) en dépenses extraordinaires : CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE (5.396.000) francs.

PORTO-NOVO, LE 15 DECEMBRE 1962

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :

- P. 15
- JORD..... 1
- C.F..... 2
- Trésor..... 2
- C.Gal.Centre.. 1
- Préfet Centre.. 1
- MAID..... 1
- MFT..... 1
- D.B..... 5
- D.C..... 2
- Assemblée Nle.. 5

VU :

P. LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL, LE GARDE DES SCEAUX

Habert MAGA

VU :

J. KEKE
LE MINISTRE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

VU :

LE CONTROLEUR FINANCIER

AROUNA MAMA